

Critères

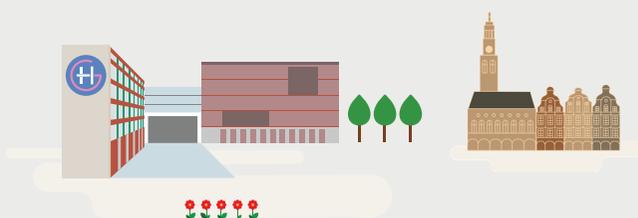
L'activité de l'Equipe Mobile concerne exclusivement la prise en charge et la coordination **des soins somatiques** de la personne en situation de précarité.

CRITÈRES

- Personnes n'ayant pas d'autonomie dans leur démarche de soin, nécessitant un soutien ou accompagnement dans le parcours de soin
- Personnes en rupture de soin souhaitant la reprise de suivi
- Personnes sans domicile fixe ou sans résidence stable
- Personnes en situation d'urgence sociale ayant des difficultés de santé, hébergées au sein des structures relevant de l'accueil de l'hébergement et de l'Insertion (AHI) ou en Foyers de travailleurs migrants (FTM), en appui à la coordination des soins mises en place au sein des équipes médico-éducatives
- Personnes sortant de détention dans une perspective d'amorçage d'accompagnement médico-sociale ou de continuité des accompagnements effectués en détention



DISPOSITIF TERRITORIAL POUR UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ



Groupe Hospitalier
Artois-Ternois
CENTRE HOSPITALIER D'ARRAS

L'ÉQUIPE MOBILE SANTÉ PRÉCARITÉ



Centre Hospitalier d'Arras
Bvd Besnier BP 914
62022 Arras Cedex
03.21.21.10.10

www.gh-artoisternois.fr

Qui sommes-nous ?

Cadre de santé : Christine LECLERCQ
Infirmière : Justine HONORE

Nos missions ?

L'Équipe Mobile Précarité a un **rôle d'interface** entre le CHA et les structures médico-sociales de l'arrageois. La mission principale, est de favoriser l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité dans une démarche « d'aller-vers » et de garantir une continuité des soins à la Sortie de l'hospitalisation



Pour qui ?

Des personnes en situation de grande précarité ou personnes très démunies, quel que soit leur lieu de vie, ne bénéficiant pas ou plus d'un accompagnement adapté à leurs besoins en santé, à savoir les personnes vivant :

- en rue
- en bidonville
- en campements
- en squats
- en grande précarité au sein de leur logement
- en logement insalubre ou dégradé
- en centre d'hébergement CHRS et CHRS d'urgence ou les accueils de jour / accueils de nuit (Petit Atre, La Margele...) / dispositif Plan Grand Froid
- Ainsi que les personnes fréquentant des lieux d'accueil tels que Centres Communaux d'Actions Sociales (CCAS), centres de santé, etc.

Qui peut nous contacter ?

Les services de soins
Les dispositifs médico-sociaux
Les professionnels de santé libéraux

Comment nous contacter ?

Les demandes d'intervention se font par téléphone ou par mail :

Jours de présence Justine HONORÉ :

- Lundi et Jeudi, 9h-17h
- Un mardi sur deux, 9h-17h / semaine impaire

 03.21.21.19.29

 justine.honore@gh-artoisternois.fr

Notre intervention

En interne

L'infirmière de l'Équipe Mobile Santé Précarité peut être interpellée pour recueillir des informations médicales auprès des partenaires médico-sociaux intervenant auprès de la personne soignée, afin d'apporter une aide à la prise en charge.

Elle peut être amenée à organiser la venue et la sortie du patient afin de sécuriser le parcours de soin de la personne en situation de précarité, et de faire le relais avec les structures médico-sociales. Auprès des équipes de soins, elle peut apporter un éclairage spécifique dans la prise en charge.

Travail de collaboration avec les équipes pluridisciplinaires, la PASS et les Assistants sociaux. Création d'une alliance avec le patient pour éviter un retour dans l'errance et une rupture des soins

Hors les murs, démarche d'aller-vers

Aller à la rencontre des publics afin de les sensibiliser à la prise de conscience de leur santé et les accompagner vers une démarche de soins.

Evaluation état de santé des personnes

Repérage précoce, avec 1er soins si nécessaire

Orientation (consultations spé, médecine de ville, dispositifs médico-sociaux, services CHA afin de faciliter l'accès aux soins...)

Prévention et éducation à la santé (vaccination, dépistage, réduction des risques...)

Création d'une alliance thérapeutique avec le patient pour amener vers le soin